

(Nom du tribunal)

situé(e) au

Adresse du greffe

Formule 17A :
Mémoire de conférence
relative à la cause —
formule générale

Nom de la partie qui dépose le présent mémoire

Date de la conférence relative à la cause

Requérant(e)(s)

Nom et prénom officiels et adresse aux fins de signification — numéro et rue, municipalité, code postal, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique (le cas échéant).

Nom et adresse de l'avocat(e) — numéro et rue, municipalité, code postal, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique (le cas échéant).

Intimé(e)(s)

Nom et prénom officiels et adresse aux fins de signification — numéro et rue, municipalité, code postal, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique (le cas échéant).

Nom et adresse de l'avocat(e) — numéro et rue, municipalité, code postal, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique (le cas échéant).

Nom et adresse de la personne qui représente l'avocat des enfants (numéro et rue, municipalité, code postal, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique (le cas échéant)) et nom de la personne représentée.

SECTION 1 : RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA FAMILLE

1. **REQUÉRANT(E) :** Âge : _____ Date de naissance : (j, m, a) _____

2. **INTIMÉ(E) :** Âge : _____ Date de naissance : (j, m, a) _____

3. **LIEN ENTRE LES PARTIES :**

- Nous nous sommes marié(e)s le (date) _____
- Nous nous sommes séparé(e)s le (date) _____
- Nous avons commencé à vivre ensemble le (date) _____
- Nous n'avons jamais vécu ensemble.
- Autre (Précisez.) _____

4. Les renseignements de base sur l'enfant ou les enfants sont les suivants :

Nom et prénom officiels de l'enfant	Âge	Date de naissance (j, m, a)	Année et école	Habite actuellement avec

SECTION 2 : QUESTIONS EN LITIGE

5. Quelles sont les questions en litige dans cette cause qui **ONT** été réglées :

- garde d'enfant
- aliments pour le conjoint
- possession du foyer
- droit de visite
- aliments pour les enfants
- égalisation des biens familiaux nets
- ordonnance de ne pas faire
- propriété des biens
- autre (Précisez.) _____

6. Quelles sont les questions en litige dans cette cause qui n'ont **PAS** encore été réglées :

- garde d'enfant
- aliments pour le conjoint
- possession du foyer
- droit de visite
- aliments pour les enfants
- égalisation des biens familiaux nets
(Joindre l'état des biens familiaux nets — formule 13B.)
- ordonnance de ne pas faire
- propriété des biens
- autre (Précisez.) _____

7. Si les aliments pour les enfants ou pour le conjoint sont une question en litige, indiquez le revenu des parties :

Requérant(e) : _____ \$ par an pour l'année 20 _____

Intimé(e) : _____ \$ par an pour l'année 20 _____

8. Avez-vous envisagé des façons de régler les questions qui sont toujours en litige dans cette cause?

- Non.
- Oui. (Précisez.) _____

9. Certaines des questions en litige qui ont été réglées font-elles l'objet d'une ordonnance du tribunal ou d'un accord écrit?

- Non.
- Oui.
- une ordonnance du (date) _____
- un accord écrit ci-joint.

10. Les parents ont-ils assisté à une séance d'information sur le droit de la famille ou le rôle parental?

- Non. Devraient-ils le faire? _____)
- Oui. (Précisez.) _____

SECTION 3 : QUESTIONS EN LITIGE QUI FONT L'OBJET DE CETTE CONFÉRENCE RELATIVE À LA CAUSE

11. Quelles sont les questions en litige qui font l'objet de cette conférence relative à la cause? Quels sont les faits importants dont il faut tenir compte lors de cette conférence relative à la cause?

12. Que proposez-vous pour résoudre ces questions en litige? _____

13. Voulez-vous que le tribunal rende une ordonnance temporaire ou définitive sur certaines de ces questions en litige lors de la conférence relative à la cause?
 Non. Oui. (Précisez.) _____

SECTION 4 : RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

REMARQUE : Si une demande d'aliments a été présentée dans cette cause, vous devez signifier et déposer un nouvel état financier (formule 13 ou 13.1) s'il diffère de celui versé au dossier continu ou si ce dernier date de plus de 30 jours. Si votre état financier contient des modifications mineures, mais aucune modification majeure, vous pouvez signifier et déposer un affidavit donnant des précisions sur ces modifications, au lieu d'un nouvel état financier. Si vous n'avez pas encore versé un état financier au dossier continu, vous devez le faire maintenant. Le numéro de page ou d'onglet de l'état financier versé au dossier continu est _____

14. Si une demande d'aliments pour les enfants est présentée et qu'une demande au titre de dépenses spéciales est présentée en vertu des lignes directrices sur les aliments pour les enfants, précisez ces dépenses ou joignez des renseignements supplémentaires.

15. Si une demande d'aliments pour les enfants est présentée et que vous affirmez que la somme qui figure dans la table des lignes directrices sur les aliments pour les enfants ne devrait pas être ordonnée, exposez brièvement vos motifs ci-dessous ou joignez une feuille supplémentaire.

SECTION 5 : QUESTIONS DE PROCÉDURE

16. Si des questions en litige relatives à la garde ou au droit de visite ne sont pas encore réglées :
a) une évaluation de la garde ou du droit de visite est-elle nécessaire?
 Non. Oui. (Donnez le nom des éventuels évaluateurs.) _____

b) un enfant ou un père ou une mère de moins de 18 ans a-t-il besoin de se faire représenter par un avocat du Bureau de l'avocat des enfants?
 Non. Oui. (Précisez et motivez votre réponse.) _____

17. Une partie a-t-elle besoin d'une ordonnance de divulgation de documents, d'interrogatoire des témoins ou d'évaluation des biens ou d'une ordonnance relative à toute autre question dans cette cause?

Non. Oui. (Précisez.) _____

18. D'autres ordonnances relatives à la procédure sont-elles nécessaires?

Non. Oui. (Précisez.) _____

19. Toutes les personnes qui devraient être parties à cette cause ont-elles été jointes comme parties?

Oui. Non. (Qui doit être joint?) _____

20. Y a-t-il des questions en litige qui pourraient nécessiter des témoignages d'expert ou un rapport?

Non. Oui. (Dans l'affirmative, précisez en fournissant par exemple les renseignements suivants : le genre de témoignages d'expert; si les parties retiendront ou non un expert conjoint; qui sera l'expert; qui paiera les services de l'expert; combien de temps il faudra compter pour l'obtention d'un rapport, etc.)

21. D'autres questions en litige devraient-elles être examinées à la conférence relative à la cause?

Non. Oui. (Précisez.) _____

Date de la signature de la partie

Signature de la partie

Date de la signature de l'avocat(e)

Signature de l'avocat(e) de la partie